

CANTON DE BRICQUEBEC-EN-COTENTIN

LE CONSEIL D'ÉTAT INVALIDE L'ÉLECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX FRANÇOISE LEROSSIGNOL ET DAMIEN FÉREY

Le vendredi 3 mars 2023, le Conseil d'État a invalidé l'élection du binôme composé des conseillers départementaux du canton de Bricquebec-en-Cotentin, Françoise Lerossignol et Damien Férey, à la suite du non-dépôt dans les délais impartis d'un compte de campagne. Le binôme, élu aux élections départementales de juin 2021, fait face également à une inéligibilité d'une durée de 12 mois.

Cette situation a pour conséquence d'annuler leur mandat de conseiller départemental mettant ainsi fin à leurs désignations extérieures. Une nouvelle gouvernance sera mise en place lors de la session du 23 juin prochain, et de nouvelles désignations interviendront dès la session du 24 mars afin de répondre aux urgences.

Jean Morin a tenu à exprimer son soutien : « *Je connais l'investissement de mes deux collègues que ce soit au sein de la commission Appui aux territoires et à la présidence du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin pour Françoise Lerossignol, ainsi qu'à la vice-présidence à la transition numérique pour Damien Férey. Ils ont tous les deux œuvré sagement, avec courage et discrétion, en toute humilité et avec efficacité. Je les en remercie et leur témoigne évidemment tout mon soutien dans ce moment difficile* ».